

L'entreprise autrement

Le mois de l'économie sociale et solidaire met à l'honneur les sociétés coopératives et participatives. **Exemple à la Scop Espaces Verts.**



Cette année, les coopérateurs ont décidé de diminuer leurs dividendes pour alimenter davantage les fonds propres de l'entreprise.

PHOTO FRÉDÉRIC MAIGROT

« C'est un modèle d'avenir, une autre philosophie économique où tout le monde s'y retrouve. » Michel Reutenauer défend avec conviction les Sociétés coopératives et participatives (Scop) : lui-même dirige une entreprise sous ce statut, spécialisée dans l'aménagement et l'entre-

tien d'espaces verts. « Chaque salarié qui le souhaite acquiert une part de l'entreprise et une voix pour le vote des décisions, illustre le PDG de la Scop Espaces Verts, installée à Eschau depuis sa création en 1983. Les coopérateurs élisent notre conseil d'administration, qui choisit ensuite le dirigeant,

et participent à des commissions thématiques. » La Scop Espaces Verts redistribue 40% de ses bénéfices à l'ensemble de ses 70 salariés, 20% aux coopérateurs, réinvestit 25% pour son activité et utilise le reste pour abonder ses fonds propres. Ce fonctionnement, lié à son statut de Scop, n'explique pas à lui seul la bonne santé de l'entreprise. Celle-ci innove. En 2014, elle a créé un système de désherbage à la vapeur, pour éviter d'utiliser des produits chimiques.

Peu après, elle a décroché la certification ISO 26 000, attestant de sa politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE). « Nous formons aussi cinq apprentis, cinq emplois d'avenir et cinq personnes en insertion formation, ajoute Michel Reutenauer. Ils seront peut-être les sociétaires de demain. »

LÉA DAVY